

MEDIA : Le Matin

TITRE : Union pour la Méditerranée

S'inspirer du modèle des 27

«Medays» préconise des mesures pour l'édification de l'espace économique euro-méditerranéen »

DATE : 29 novembre 2009

L'inclusion modulée des économies de la rive sud dans la stratégie de Lisbonne, la conception d'une variante méditerranéenne pour la politique agricole commune (PAC) de l'UE, ainsi que l'extension aux pays méditerranéens de certaines politiques communes sectorielles mises en œuvre par l'UE comme c'est le cas pour la recherche-développement.

Tels sont les principales recommandations de la déclaration de Tanger, rendue publique à l'issue des travaux du Forum méditerranéen «Medays», dont l'objectif est de faire avancer le projet de l'Union pour la Méditerranée (UPM) qui vise à créer un espace économique euro-méditerranéen.

A terme, insistent les participants, l'UPM devra pallier aux grandes disparités nord-sud en matière de développement et viser la création d'un pendant sud à l'Espace économique européen, dépassant la logique commerciale pour couvrir les aspects liés à l'économie de la connaissance, à l'éducation et au développement humain. Parmi les autres mesures préconisées par cette déclaration pour concrétiser ce projet, il figure l'élaboration d'une feuille de route pour la dynamisation des flux d'investissement et la promotion des complémentarités entre l'UE et les économies méditerranéennes, pour accompagner la mise en place de la zone de libre-échange euro-méditerranéenne. Pour le financement, les participants au Forum de Tanger ont recommandé d'étudier l'idée de la création d'une banque euro-méditerranéenne dédiée au développement et à l'investissement. Objectif : financer les projets d'infrastructure et de développement durable, constituer une source de capital-risque pour les PME innovantes, en plus d'assurer une meilleure utilisation des fonds investis dans la région.

De même, on propose la création d'une agence euro-méditerranéenne d'assurance et de crédit à l'export qui serait appelée à constituer un atout considérable pour la promotion des exportations des pays du sud. En ce qui concerne le volet législation, on a recommandé l'harmonisation des législations des pays partenaires de l'UPM, notamment dans les secteurs prioritaires d'investissement. Les initiateurs de cette recommandation visent à assurer aux investisseurs un contexte juridique favorisant la sécurité des transactions, la simplicité des échanges et des investissements. Ainsi, l'Institut «Amadeus» prévoit la création d'un observatoire de l'harmonisation des législations qui aura pour mission d'assurer le rôle d'interlocuteur entre investisseurs et gouvernements pour des législations propices à une réelle coopération économique entre les pays partenaires de l'UPM.

Par ailleurs, les participants au Forum de Tanger ont appelé à une relance effective et durable de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) pour une meilleure intégration économique de la région dans le projet de l'UPM. Ils ont à ce sujet regretté que l'UMA demeure, près de 20 ans après sa constitution, dans un immobilisme total, alors que les aspirations des peuples de la région ne font que grandir et cet espace offre de nombreuses opportunités économiques. En plus de ses coûts humains et économiques, le «non-Maghreb» se ressent également en matière sécuritaire, tant les risques et les menaces se multiplient et les interactions avec des régions avoisinantes se font persistantes, souligne la déclaration. Ils ont notamment préconisé une démarche urgente pour la réouverture des frontières terrestres entre l'Algérie et le Maroc.

Pour une relation effective

Le Forum de Tanger vient deux semaines après une autre rencontre dédiée au même sujet. Il s'agit de la 5e édition du North Africa Business Development Forum (NABDF) organisée dans le cadre de la semaine économique de la Méditerranée à Barcelone 11-13 novembre.

En fait, les participants à cette rencontre ont appelé à l'établissement d'une «relation effective» entre les pays du sud de l'Europe et ceux de l'Afrique du Nord nécessaire à la réussite de l'Union pour la Méditerranée.

Il est à noter que plus de 500 hauts dirigeants des principales sociétés multinationales, les représentants des institutions internationales et les opérateurs économiques du Maghreb et du sud de l'Europe ont pris part à cet important rendez-vous. Ainsi, ces leaders économiques de la Méditerranée ont jugé nécessaire la concrétisation et la définition des attributions du secrétariat général de l'UPM qui siègera à Barcelone.

L'enjeu est de taille. Cette démarche permettra, en fait, d'éviter que l'UPM ne se convertisse pas «en un simple appendice des politiques tracées depuis Bruxelles».

Ce qui met les partenaires concernés devant l'obligation de s'impliquer pour que ce projet réussisse et prévenir les erreurs commises dans le processus de Barcelone.

Les décideurs économiques du bassin de la Méditerranée ont d'ailleurs exprimé explicitement cette crainte, en avertissant du risque couru de «voir se répéter la paralysie qui avait marqué le processus de Barcelone durant une décennie (1995-2002)», jugeant toutefois que le lancement de l'UPM vient à point nommé pour «relancer et revitaliser» le projet méditerranéen.